SECTION G — PHYSIQUE

G21 PHYSIQUE NUCLÉAIRE; TECHNIQUE NUCLÉAIRE

G21D ENSEMBLES DE PRODUCTION D'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

1/00 Détails des installations à énergie nucléaire (commande G21D 3/00)

1/02 • Dispositions d'équipement auxiliaire

1/04 • Dispositions de pompage (par des moyens à l'intérieur de l'enceinte sous pression du réacteur G21C 15/24)

3/00 Commande des installations à énergie nucléaire (commande de la réaction nucléaire G21C 7/00)

3/02 • Commande manuelle

3/04 • Dispositions de sécurité (protection d'urgence du réacteur G21C 9/00)

3/06 • • réagissant à des défaillances à l'intérieur de l'installation (dans le réacteur G21C 9/02)

3/08 • Réglage de différents paramètres dans l'installation

3/10 • • par une combinaison d'une variable dérivée du flux de neutrons avec d'autres variables de commande, p.ex. dérivées de la température, du flux du réfrigérant, de la pression

3/12 • • par ajustement du réacteur en réponse uniquement aux changements se produisant dans la demande du moteur

3/14 • • • en variant le flux du réfrigérant

3/16 • • • en variant la réactivité

3/18 • • par ajustement de l'installation extérieure au réacteur en réponse seulement au changement de réactivité

5/00 Dispositions de réacteurs et de moteurs dans lesquelles la chaleur produite par le réacteur est convertie en énergie mécanique

5/02 • Réacteur et moteur structurellement combinés, p.ex. portatifs

5/04 • Réacteur et moteur non structurellement combinés

5/06 • • dont l'agent intermédiaire de travail du moteur circule à travers le cœur du réacteur

5/08 • • dont l'agent intermédiaire de travail du moteur est chauffé par le réfrigérant du réacteur dans un échangeur de chaleur

5/10 • • • Agent intermédiaire liquide partiellement chauffé par le réacteur et vaporisé par une source extérieure au cœur, p.ex. avec chauffage à l'huile

5/12 • • • Agent de travail liquide vaporisé par le réfrigérant du réacteur

5/14 • • • • et aussi surchauffé par le réfrigérant du réacteur

5/16 • • • • surchauffé par une source de chaleur séparée

7/00 Dispositions pour la production directe d'énergie électrique à partir de réactions de fusion ou de fission (obtention d'énergie électrique à partir de sources radioactives G21H 1/00)

7/02 • utilisant des générateurs magnéto-hydrodynamiques

7/04 • utilisant des éléments thermo-électriques (combinaison structurelle de l'élément combustible avec un élément thermo-électrique G21C 3/40)

9/00 Dispositions pour fournir de la chaleur pour des buts autres que la conversion en puissance, p.ex. pour le chauffage des immeubles